

COMMUNIOUÉ DE PRESSE

5 JUILLET 2022

Inflation : des aides attendues par les professionnels de l'aide aux personnes âgées

B. LEMAIRE envisage des aides en faveur du pouvoir d'achat des professionnels aux plus faibles rémunérations et contraints d'effectuer de nombreux kilomètres pour se rendre au travail.

L'AD-PA salue ces perspectives de l'Etat qu'elle appelle de ces vœux depuis de nombreuses semaines pour permettre de soutenir le pouvoir d'achat de l'ensemble des professionnels de l'aide aux personnes âgées, et en particulier les salariés intervenants aux domiciles en raison du nombre important de kilomètres effectués mensuellement.

Par conséquent, l'AD-PA encourage la mise en place de ce dispositif de compensation au plus vite et sera vigilante à la facilité d'accès à ces droits pour les salariés.

Enfin, l'AD-PA rappelle que soutenir le pouvoir d'achat des professionnels consiste également pour l'Etat à respecter ses engagements. En ce sens, l'AD-PA appelle les pouvoirs publics à verser l'ensemble des montants Ségur (1/3 manquant) et les compensations dues aux revalorisations issues de l'avenant 43 à domicile.







Téléchargez notre plateforme plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE: Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter: @AssociationADPA - LinkedIn: linkedin.com/company/ad-pa/

